



---

## Sécurité publique

Le Conseil communal a conclu un mandat de prestations avec la Ville de Neuchâtel portant sur la sécurité publique sur le territoire de la Commune de Cortaillod.

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024, un-e agent-e de la Sécurité publique de la Ville de Neuchâtel patrouillera quotidiennement dans le village avec comme missions principales la présence préventive et pédagogique aux abords des écoles, le contrôle du respect du stationnement, le dialogue et la conciliation avec la population ou encore le contrôle du respect du domaine public.

La Sécurité publique est atteignable au 032 717 57 00 entre 08h30 à 11h30 et 14h00 et 16h00 et par mail à [sps-SecuritePublique@ne.ch](mailto:sps-SecuritePublique@ne.ch). En dehors des heures de bureau ou en cas d'absence de l'agent-e, une patrouille de la sécurité publique de la Ville de Neuchâtel est disponible du lundi au jeudi entre 07h30 à 20h00 et le vendredi et samedi de 07h30 à 22h00 par le biais de la CNU (Centrale neuchâteloise d'urgence) au 032 889 90 00.

Pour toutes les **urgences**, veuillez contacter la Police neuchâteloise au 117 ou au 032 889 90 00.

Comme ces dernières années, des patrouilles continueront à être actives tous les samedis et dimanches sur le littoral ouest de mi-mai à mi-septembre.

---

## Extinction de l'éclairage public

A la suite à une décision du Conseil général, l'éclairage public sera éteint entre 1 h et 5 h du matin dès mercredi 25 septembre prochain.

Cet horaire a été déterminé en tenant compte des horaires des transports publics afin de permettre aux usagers de rentrer chez eux en toute sécurité ou de prendre le premier bus dans de bonnes conditions.

Dans les quartiers équipés de systèmes de détection, l'éclairage sera éteint dès 21 h mais s'enclenchera automatiquement en cas de passage d'un véhicule ou d'un piéton durant la nuit.

Le Conseil communal va poursuivre l'équipement progressif des quartiers avec ce type d'éclairage qui permet d'économiser l'énergie, de réduire les émissions lumineuses et d'assurer la sécurité sur les routes communales.

---

## Taxe déchets 2024

En 2024, la taxe déchets concernant les personnes physiques a diminué, passant de 88 fr. à 75 fr. (hors taxe) par an et par ménage d'une personne. Les factures seront envoyées au début du mois de décembre.

---

## Piscines

Afin d'éviter tout accident, nous attirons l'attention des propriétaires de piscine sur l'importance de sécuriser leur installation, notamment durant la période hivernale.

---

## Concours photos sur Instagram jusqu'au 6 octobre

Comment participer ? Abonnez-vous à notre compte Instagram [@commune\\_de\\_cortaillod](https://www.instagram.com/commune_de_cortaillod)  
Publiez vos plus belles images de la Commune de Cortaillod sur votre compte Instagram  
Mentionnez dans la légende le hashtag : [#concourscorta2024](https://www.instagram.com/hashtag/concourscorta2024)

Gagnez un de nos bons (300 fr., 200 fr., 100 fr.) à faire valoir dans un restaurant du village.  
Plus d'informations sur notre site internet [www.cortaillod.ch](http://www.cortaillod.ch)



## Saison 2024 - 2025

### Prix des produits forestiers et de leurs conditionnements

densité résineux sec 450 kg/m<sup>3</sup> ou 297 kg/st

= 14 sacs de 21 kg

densité hêtre sec 710 kg/m<sup>3</sup> ou 470 kg/st

= 14 sacs de 34 kg

### Nouveaux numéros de téléphone :

Patrick Ginggen

Baptiste Richard

079 310 48 46

078 967 30 90

Produits	quantité	Prix
Bois de feu hêtre long ( pris en forêt )		60.00 / stère
Bois de feu hêtre vert 1 m en ballot ( pris en forêt )		90.00 / stère
Bois de feu hêtre sec 1 m en ballots		120.00 / stère
Bois de feu résineux sec 1 m en ballots		110.00 / stère
Dépouille ( prise en forêt )		sur demande
Copeaux de couverture ( pris au dépôt )		55.00 / m <sup>3</sup>
Copeaux de couverture ( pris au dépôt )		10.00 / sac 110 l.
Tronc pour bûcher ( pris au dépôt )		sur demande
Bois d'allumage ( pris au dépôt )		25.00 / filet
Bois d'allumage ( pris au dépôt )		15.00 / fagot
Flambûche ( prise au dépôt )		sur demande
Prestations		Prix
Débitage 33 cm		30.00 / stère
Débitage 25 cm		42.00 / stère
Débitage 20 cm		56.00 / stère
Mise en sac – pas de mise en sac pour le bois vert		20.00 / stère
Livraison bois long et ballot 1 m.		25.00 / stère
Livraison bois scié en sac		40.00 / stère
Livraison bois scié en vrac		30.00 / stère
Livraison bois scié en vrac à partir de 2 stères		20.00 / stère
<b>EN SUS TVA de 8.1%</b>		

"Année après année, sans discontinuer et sans charge pour l'environnement, les forêts communales de Boudry et Cortaillod produisent 4500 m<sup>3</sup> de bois. Cette ressource indigène, noble et écologique mérite à être mieux connue et davantage utilisée par nos administrés. L'utilisation du bois (notre seule matière première renouvelable), contribue à l'entretien et au rajeunissement perpétuel de nos forêts".